

Suspension du SSIAD : la CGT revendique un service public d'aide à domicile



Suspension du SSIAD : la CGT revendique un service public d'aide à domicile

Depuis le 17 septembre dernier, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) sur le secteur Vic-Fezensac-Eauze - qui comporte 67 lits et est géré par l'ADMR - a été mis sous administration par l'ARS suite à de graves dysfonctionnements.

Ce service a été transféré à l'HAD (hôpital à domicile) de la clinique Pasteur, entreprise privée.

L'union locale CGT de Vic-Fezensac et l'Union syndicale de la Santé du Gers se sont alarmées de cette situation concernant un service essentiel pour la population.

Après des rencontres avec la population, ces deux instances ont convié usagers, familles, salariés et élus locaux à **une réunion publique lundi 18 octobre à la mairie de Vic-Fezensac.**

Etaient présents Virginie, Simon, Bernard et Patrick de l'Union Locale CGT de Vic-Fezensac et Christophe Bukovec, secrétaire de l'USDS (Union Syndicale de la Santé) CGT.

Les représentants CGT ont tout d'abord présenté la situation actuelle particulièrement alarmante et ont rappelé qu'ils dénoncent de longue date les conditions de travail et de service des usagers du SSIAD et de l'ADMR.

Ils ont évoqué en particulier le combat mené en 2018 par 18 aides-soignantes soutenues par la CGT, combat qui avait abouti à un accord qui n'a jamais été respecté.

Après avoir exposé leurs revendications et les solutions proposées, ils ont donné la parole au public qui a pu s'exprimer librement.

Usagers, famille et élus ont évoqué les difficultés rencontrées et les pistes possibles de résolution.

A l'issue de la réunion, nous avons pu échanger avec Patrick de l'Union Locale de la CGT de Vic-Fezensac et avec Madame le maire, Barbara Neto.

Echanges :

Journal du Gers : Par qui la CGT a-t-elle été interpellée au sujet du problème du SSIAD ?

Patrick : Nous avons été contactés par des usagers qui viennent à l'Union Locale, par d'anciennes salariées de l'ADMR...

Bien avant, nous avons rencontré des personnes de l'ADMR qui venaient nous voir après avoir reçu un courrier de licenciement ou une convocation auprès de la direction. Nous en avons rencontré souvent l'an dernier et au début de l'été.

Nous étions informés de la politique manageriale de la direction et de la forte pression exercée sur les travailleurs.

En revanche, c'est par voie de presse que nous avons appris la suspension des activités du SSIAD et le transfert des situations vers la clinique Pasteur qui gère l'HAD.

Journal du Gers : Quelles actions comptez-vous mener ?

Patrick : Nous allons tout d'abord continuer à informer la population, les usagers, les familles de la situation actuelle.

Nous allons en parallèle porter nos revendications auprès du directeur de l'ARS : nous demandons que les services de soin à domicile soient pris en charge par le service public, par l'hôpital local de Vic-Fezensac, par l'EHPAD d'Eauze.

Il est possible de mettre en place un véritable service public de soins infirmiers à domicile.

Journal du Gers : Cette prise en charge par l'HAD des compétences du SSIAD est présentée comme une solution transitoire. Qu'en pensez-vous ?

Patrick : Il est très peu probable que la clinique Pasteur mette en place les moyens, les équipements, assure la formation des personnels pour une mission qui ne durerait que quelques mois.

On pense à la CGT que si la clinique Pasteur a commencé à assurer cette prise en charge, c'est qu'elle envisage d'être pérenne sur la zone Vic-Fezensac / Eauze mais aussi sur l'ensemble du département pour la question du service de soins infirmiers à domicile.

Effectivement, en tant qu'entreprise privée à but lucratif, il s'agit de capter des ressources publiques. C'est un appel d'offre qui s'évalue à plusieurs millions sur un département !

Ces entreprises-là ne rêvent que de la création d'un marché de l'aide à domicile.

Nous sommes surpris que l'ARS qui est un service public de santé ne voit pas d'inconvénient à ce que le SSIAD soit transféré vers le secteur privé.

Cela nous inquiète car où est la limite ?

Journal du Gers : Quelles sont vos propositions ?

Patrick : Il existe un hôpital local qui est en mesure de prendre en charge cette compétence à condition qu'on lui en donne les moyens car effectivement de premiers investissements seront nécessaires pour assumer cette tâche.

La différence entre la clinique et l' hôpital, c'est que l'hôpital a l'obligation de répondre aux besoins des usagers.

Actuellement, contrairement à ce qu'affirme l'ARS, tous les usagers du SSIAD ne sont pas pris en charge par l'HAD. Une sélection est opérée en terme de rentabilité, ce qui n'est pas tolérable !

Présente à la réunion publique, Madame le Maire, Barbara Neto nous a dit quelques mots de la situation.

Journal du Gers : Soutenez-vous la proposition de la CGT du transfert du SSIAD à l'hôpital public de Vic ?

Barbara Neto : J'ai été informée par le directeur de l'ARS des carences du SSIAD et de la mise en place d'une administration provisoire par l'HAD et je suis ravie qu'il y ait une permanence des soins qui s'opère de cette manière-là mais c'est là pour moi une solution provisoire.

Il nous appartient à tous, que ce soit l'ARS et les acteurs locaux, de voir dans quelle mesure on est capable de pérenniser ce service très important sur notre territoire.

Dans les pistes qui existent, celle des hôpitaux locaux est intéressante.

L'hôpital de Vic-Fezensac ne pourra pas reprendre l'ensemble du service mais pour le secteur de Vic-Fezensac, la réflexion s'impose.

On peut imaginer que l'hôpital se structure pour assurer cette fonction.

J'ai évoqué cette solution oralement avec le délégué de l'ARS.

La gestion du SSIAD par l'hôpital pourrait même venir redonner un dynamisme à l'hôpital de Vic qui rencontre lui aussi des difficultés.

L'objectif est de pérenniser l'hôpital de Vic et si cela passe par la pérennisation d'un SSIAD efficace, pourquoi pas ?

Je suis convaincue que la sauvegarde de l'hôpital de Vic passe par une nouvelle ambition pour l'hôpital,

Journal du Gers : Quelle est votre marge de manoeuvre dans cette situation ?

Barbara Neto : Je n'ai aucun pouvoir sur la décision du transfert du SSIAD.

J'ai évoqué oralement l'hypothèse de la solution de l'hôpital de Vic avec l'ARS et je me suis engagée auprès de certains acteurs à formaliser cela par écrit

mais j'aimerais avoir le temps de faire le point avec le directeur de l'hôpital et j'aimerais également connaître la position de Sylvie Lacarrière directrice du groupement hospitalier d' Auch.

Journal du Gers : La communauté de communes ne pourrait-elle prendre en charge ce service par le biais du CCAS ?

Barbara Neto : Avec un budget de 12 000 euros et quelques heures d'un personnel administratif, le CCAS n'a pas la capacité de prendre en charge ce service.

Et ce n'est pas qu'une question financière mais aussi une question de structure administrative.

La communauté de communes n'a pas cette compétence.

De plus, c'est un projet territorial et il faut que l'ensemble du territoire adhère à cette solution qui est très lourde à gérer et financièrement et administrativement.

En revanche, une structure pourrait être plus rapidement mise en place au niveau de l'hôpital.